



Communiqué de presse 19 novembre 2020

COVID-19 : Nouvelles mesures urgentes de soutien à l'économie locale

Le Conseil administratif a pris de nouvelles mesures urgentes en lien avec la crise sanitaire afin de soutenir le tissu économique local. Il s'agit de mettre en place un système de bons d'achat pour soutenir le commerce local, d'exonérer de leur loyer du mois de décembre les locataires de locaux commerciaux de la Gérance immobilière municipale et de financer de manière subsidiaire au Canton la part de 20% non couverte par les bailleurs et l'Etat pour les locataires de locaux commerciaux dont le loyer se situe entre 7'000-15'000 francs.

Face à la situation difficile qu'entraîne la 2^e vague du COVID-19 pour le commerce local, l'Exécutif de la Ville de Genève a décidé de mettre en place de nouvelles mesures urgentes de soutien à l'économie. Ces mesures ont été établies sur la base des objectifs formulés par la Délégation du Conseil administratif (CA) à l'économie, composée de M. Alfonso Gomez (président), de Mme Marie Barbey-Chappuis et de M. Sami Kanaan :

- encourager la consommation dans les commerces de proximité ;
- augmenter le pouvoir d'achat des Genevois-e-s ;
- apporter des liquidités et du soutien aux commerçants locaux ;
- maintenir la diversité des commerces de proximité sur territoire de la Ville;

Pour atteindre ces objectifs, deux types d'aide ont été retenus :

- la mise en place d'un système de bons d'achat pour soutenir le commerce local
- l'aide au paiement des loyers commerciaux

Mise en place d'un système de bons d'achat

Des bons d'achat de CHF 20.-, 50.- et 100.- vont être proposés à la population avec un rabais de 20% financé par la Ville de Genève, en partenariat avec la Fondetec (Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique), la plateforme GenèveAvenue et le réseau « Monnaie Léman ». Les commerces participants doivent être situés sur le territoire de la Ville de Genève et être présents ou s'inscrire sur le site GenèveAvenue. Les arcades alimentaires sont exclues de la démarche. Les bons seront achetés par le ou la client-e pour un commerce spécifique via la plateforme, ce qui permettra au commerçant de percevoir directement l'argent dépensé. Le 20% à charge de la Ville est versé via la Fondetec. GenèveAvenue, qui regroupe pour l'heure 100 commerces locaux et 200'000 produits, s'engage pour soutenir les commerçant-e-s genevois-e-s et accélérer la numérisation du commerce. Grâce à la participation de la Ville à hauteur de 20%, les retombées sur l'économie locale pourraient atteindre 10 millions de francs. Sami Kanaan, en charge de la transition numérique, « se réjouit du partenariat qui a pu être établi avec la plateforme GenèveAvenue, un projet local né avant la crise et qui visait également à répondre à l'érosion de l'achat en magasin vers des groupes internationaux en ligne ».

La Fondetec est aussi mandatée pour des opérations de marketing. Elles viseront notamment à permettre aux commerces de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à ceux appartenant au réseau « Monnaie Léman » de rejoindre GenèveAvenue et à inciter les commerces locaux à s'ouvrir à la durabilité en rejoignant le réseau du Léman. Les commerces ne faisant pas partie de « Monnaie

Léman » seront incités à rejoindre le réseau, par le biais d'un bon de 20 Lémans (équivalent à CHF 20.-) en cas d'adhésion. Le ou la consommateur-trice recevra également un bon de 20 Lémans supplémentaires pour chaque bon achetés, quel que soit le montant, dans un commerce du réseau, jusqu'à concurrence de 100 Lémans par transaction.

Le Léman est une monnaie complémentaire et citoyenne, permettant au tissu économique local de devenir plus résilient. « Les Lémans injectés dans l'économie locale n'en sortent pas. Ainsi, ils facilitent l'émergence d'une économie durable et circulaire telle qu'encouragée par la Ville de Genève. Il s'agit d'aider aujourd'hui, très concrètement, les commerçants, mais aussi de saisir l'opportunité, dans ce moment de crise, de soutenir une économie sociale et solidaire sur le moyen terme. Je suis convaincu qu'une autre économie est possible. Il faut travailler dès aujourd'hui à la mettre en œuvre », précise Alfonso Gomez, en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement.

Un mandat sera donné à Caddie Service pour assurer les livraisons à vélo. L'ensemble de cette aide est estimée à 2,5 millions de francs.

« Genève doit rester une cité attractive et vivante. Elle a besoin de ses commerces. Ces nouvelles mesures sont un signal politique fort en faveur de l'économie genevoise. Elles témoignent de l'engagement du Conseil administratif à soutenir le commerce et les acteurs économiques durement touchés par la crise sanitaire », indique Marie Barbey-Chappuis, en charge du Département de la sécurité et des sports. « C'est en outre un soutien direct, certes modeste mais bienvenu à l'approche des fêtes de fin d'année, au pouvoir d'achat des Genevoises et Genevois. »

Aide au paiement des loyers commerciaux

Le CA prolonge l'exonération des loyers des baux commerciaux pour les locataires de la Gérance immobilière municipale (GIM) sur le mois de décembre, selon les conditions établies pour l'exonération du mois de novembre. Cette mesure coûte 1,2 millions de francs.

Par ailleurs, pour les locataires commerciaux qui n'ont pas de bail auprès de la GIM, et de manière subsidiaire à la mesure proposée par le Conseil d'Etat, la Ville financera la part de 20% non couverte par les bailleurs et le Canton pour les locataires sur le territoire de la Ville de Genève dont le loyer se situe entre 7'000-15'000 francs. Le projet de loi détaillant cette mesure cantonale, qui fait l'objet d'un accord entre l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Genève), la Chambre genevoise immobilière (CGI) et l'Asloca Genève, doit encore être adopté par le Grand Conseil le 25 novembre. Pour la Ville de Genève, le coût est estimé à 2 millions de francs.

Sur cette dernière mesure ainsi que la distribution de bons d'achat, le Conseil municipal sera saisi mardi 24 novembre de deux propositions urgentes.

Contacts

Alfonso Gomez, en contactant Anna Vaucher, collaboratrice personnelle, Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), 078.760.97.97, anna.vaucher@ville-ge.ch

Marie Barbey-Chappuis, en contactant Cédric Waelti, Chargé de communication, Département de la sécurité et des sports (DSSP), 079 596 19 79, cedric.waelti@ville-ge.ch

Sami Kanaan, en contactant Félicien Mazzola, collaborateur personnel, Département de la culture et de la transition numérique, 022 418 95 25 ou 079 542 66 50, felicien.mazzola@ville-ge.ch

Antoine Fatio, directeur de la Fondetec, 079 372 04 20, a.fatio@fondetec.ch

Sébastien Aeschbach, GenèveAvenue, 079 416 24 50, contact@geneveavenue.ch

Antonin Calderon, « Monnaie Léman », 078 812 94 81 ou info@monnaie-leman.org